



2024/1848

3.7.2024

**DÉCISION (PESC) 2024/1848 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ
du 26 juin 2024**

concernant la nomination du commandant de l'opération de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) et abrogeant la décision (PESC) 2021/1745 (EUNAVFOR MED IRINI/3/2024)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision (PESC) 2020/472 du Conseil du 31 mars 2020 relative à une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) ⁽¹⁾, et notamment son article 8, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 31 mars 2020, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2020/472, qui a créé et lancé une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI).
- (2) Conformément à la décision (PESC) 2020/472, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS) à prendre des décisions concernant la nomination du commandant de l'opération de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI (ci-après dénommé «commandant de l'opération de l'Union européenne»).
- (3) Le 23 septembre 2021, le COPS a adopté la décision (PESC) 2021/1745 ⁽²⁾, portant nomination du contre-amiral Stefano TURCHETTO en tant que commandant de l'opération de l'Union européenne à partir du 1^{er} octobre 2021.
- (4) Le 17 mai 2024, les autorités militaires italiennes ont proposé la nomination du contre-amiral Valentino RINALDI pour succéder au contre-amiral Stefano TURCHETTO en tant que commandant de l'opération de l'Union européenne à partir du 19 juillet 2024.
- (5) Le 23 mai 2024, le Comité militaire de l'Union européenne a appuyé la proposition de nomination.
- (6) Il convient de prendre une décision concernant la nomination du contre-amiral Valentino RINALDI en tant que commandant de l'opération de l'Union européenne.
- (7) Il y a lieu d'abroger la décision (PESC) 2021/1745,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le contre-amiral Valentino RINALDI est nommé commandant de l'opération de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) à partir du 19 juillet 2024.

Article 2

La décision (PESC) 2021/1745 est abrogée.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 19 juillet 2024.

Fait à Bruxelles, le 26 juin 2024.

Par le Comité politique et de sécurité

La présidente

D. PRONK

⁽¹⁾ JO L 101 du 1.4.2020, p. 4.

⁽²⁾ Décision (PESC) 2021/1745 du Comité Politique et de Sécurité du 23 septembre 2021 concernant la nomination du commandant de l'opération de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) (JO L 350 du 4.10.2021, p. 1).